



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Destination  
France** 

Plan de reconquête et  
de transformation du tourisme

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 décembre 2024

### Plan Destination France : 6 lauréats en Nouvelle-Aquitaine

Avec le plan de reconquête et de transformation du tourisme dit « Destination France », doté d'un budget de 1,9 milliard d'euros pour la période 2022-2024, l'État se mobilise pour conforter la France comme première destination touristique mondiale et en faire la première destination de tourisme durable.

**En Nouvelle-Aquitaine, 6 projets lauréats de l'appel à projets ont été retenus sur le dispositif « ports de plaisance et bases nautiques exemplaires ».**

Les lauréats sont :

- **Commune de La Flotte (Charente-Maritime)** : projet de connexion des eaux de rinçage à un système de traitement de l'eau, désimperméabilisation et renaturation des espaces ;
- **Bordeaux Métropole (Gironde)** : projet de diagnostic environnemental des équipements fluviaux et maritimes ;
- **Communauté de communes Médoc Atlantique (Gironde)** : projet d'aménagement du front de port de la commune du Verdon-sur-Mer (verdissage et installation de points de collectes sélectifs) ;
- **Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (Landes)** : projet d'acquisition et d'installation de bornes permettant d'accueillir une solution de gestion de la distribution des fluides du port de Capbreton ;
- **Communauté d'agglomération du Pays-Basque (Pyrénées-Atlantiques)** : projet d'étude de la situation environnementale débouchant sur un plan d'actions et une certification "Port Propre" du port de plaisance du Brise-lames d'Anglet.
- **Société UHINA à Bidarray (Pyrénées-Atlantiques)** : projet de relocalisation du nouveau centre nautique en dehors de la zone de crue.

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), opérateur de l'État sur ce dispositif, va reprendre contact avec les porteurs de projets pour finaliser le conventionnement et finaliser le plan tourisme et permettre ainsi aux projets de se concrétiser.